

VIVRE LES DROITS DE L'HOMME

L'article de Bernard Schneider, paru dans l'Éducateur n° 2 sous le titre « Mais d'abord le minimum vital », avait posé un cas de conscience à ceux d'entre nous qui l'avaient eu sous les yeux avant sa parution, et d'ailleurs à son auteur lui-même, qui l'avait modifié mais trop tard (le texte étant déjà composé) : ce cri de détresse avait-il, sous cette forme, sa place dans L'Éducateur ? Se dégageait-il suffisamment du vécu immédiat ?

Nous avons choisi de le publier, nous disant qu'après tout : « ces faits existent et nous interpellent » car, Mouvement coopératif, nous ne pouvons rester sourds aux appels d'un camarade placé dans une situation difficile - trop courante - ni le renvoyer à des certitudes ou à des principes. Au contraire, dans notre lutte pour les droits des enfants, nous devons aborder de front ces problèmes bien réels de société, pour tenter de mettre en œuvre des amorces de solutions immédiates sur notre lieu d'intervention, l'école, pour réfléchir ensemble à l'esprit qui doit déterminer leur choix et pour, aussi, poser ces problèmes à la société tout entière et ce avec d'autant plus de force (et peut-être de poids) que nous les aurons déjà pris en mains.

L'article de Bernard Schneider ne faisait qu'ouvrir le dossier et quelle que fut la manière, il importait qu'il fut ouvert. Nous souhaitons ne pas le refermer trop tôt.

Les deux interventions qui suivent montrent que nous n'entendons pas éluder nos responsabilités. Elles resituent bien la démarche de l'École Moderne : ne pas assister les enfants, ni les hommes, mais les aider à devenir les acteurs de leur accession à la dignité. Elles revendiquent le rôle de l'école, ce « lieu de réflexion et de grandissement » comme dit si bien Jacques Caux, et ce n'est pas leur moindre mérite. Car à une époque où il est de bon ton, et de surcroît facile, de condamner l'école, bouc-émissaire d'une société malade, nous disons et nous montrons que l'école a encore son rôle à jouer à condition qu'au lieu de la condamner sans cesse on se décide à lui donner les moyens d'être un lieu de vie et d'accession à la dignité.

D'abord, pour plus de dignité



Une position inconfortable

L'article de Bernard Schneider est d'abord un cri, le cri d'une personne blessée de ne pouvoir faire plus, de ne pouvoir aider des enfants malheureux, aux prises dès leur plus jeune âge avec des agressions dont ils ne peuvent discerner le motif ou les raisons, contre lesquelles ils n'ont pas les moyens de se défendre, cri d'une personne culpabilisée parce que face à l'injustice la plus flagrante, d'une personne qui, posant partout des problèmes humains se les voit transformés en problèmes administratifs où personne ne veut s'impliquer, où personne n'est responsable ; cri d'une personne dont le mouvement naturel de charité est bafoué.

Mais c'est aussi une révolte - on serait révolté à moins - parce que Bernard se trouve confronté journalièrement à un conflit violent. Il sait qu'il est dans cette école pour dispenser une culture et une éducation à des enfants dont les besoins essentiels ne sont pas satisfaits. En butte chaque jour à des enfants autres pour qui le langage scolaire - même celui d'une classe coopérative - n'est pas de première nécessité. En butte à un monde dont les règles morales sont si éloignées de celles de l'école qu'il ne peut y avoir qu'incompréhension, voire agressivité de part et d'autre. Bien sûr, il peut y avoir des coups, mais de l'autre côté : la visite de l'assistante sociale, le retrait d'allocations, l'obligation d'aller à l'école, ne sont-ce pas des agressions ?

L'école, qu'on le veuille ou non, fait partie de toutes les formes oppressantes d'aliénation qui écrasent le quart-monde. L'instituteur fait partie - à son corps défendant ? - de tous les travailleurs sociaux distribuant une idéologie avec leurs subventions et leurs préceptes.

Et maintenant ? Maintenant, je n'ai rien à dire qui puisse calmer l'inconfortable position de Bernard. Au contraire, il nous faut rester constamment sur cette position difficile parce que clairvoyante.

D'abord, plus de dignité !

Je cherche aussi à ne pas oublier que le quart-monde est le produit - voire la justification honteuse - du capitalisme en crise.

BIBLIOGRAPHIE

B.T.2 115 et 142

B.T.2 135

Magazines : B.T. 879 - B.T. 898 - B.T. 910
B.T.2 84



L'aide charitable est un leurre

Autre chose enfin. Je reviens d'un pays du tiers-monde : l'Inde où la misère humaine est, sans conteste, sans commune mesure avec celle d'ici. Je ne sais pas s'il est licite de comparer ; mais je sais que là-bas c'est bien souvent insoutenable.

Pourtant, l'Inde reçoit beaucoup d'argent de pays occidentaux, d'organisations charitables. L'Inde aurait assez à manger. L'Inde a assez de médicaments. Et les gens y meurent de faim, de maladie. Et elle achète des Mirages à la France socialiste.

L'aide charitable est un leurre. Elle est un piège pour l'assistant comme pour l'assisté. Elle perpétue l'aliénation des deux côtés. Cela je le savais intellectuellement d'ici. Mais je l'ai découvert viscéralement par les Indiens eux-mêmes et par les plus défavorisés d'entre eux.

L'important pour eux, ce n'est pas moi qui le ferai. Ce sont eux

Je suis allé dans une région de montagnes semi-désertiques où les paysans sont sans terre, où il faut 5 vaches pour avoir 1/2 litre de lait par jour, où l'on ne peut faire pousser que du millet noir ; pour le reste il s'agit de cueillette, où la mortalité féminine est énorme, où l'on ne déclare les enfants que vers 4/5 ans (à partir de là, ils ont de bonnes chances de survivre) où l'on est totalement illettré, où il n'y a ni école, ni médecin ; mais où il y a gardes-forestiers et gendarmes. Pourquoi allonger la liste ?

J'ai parlé longuement avec eux. Têtu, j'ai essayé de comprendre, de les aider, de voir ce qui pouvait être fait, d'ici ou d'ailleurs, tout de suite ou plus tard.

Mais ils ont refusé toute forme d'aide. Eux, les plus démunis (le temps de lire cet article, combien seront morts ?).

Ils ont dit simplement : « Quand vous retournerez en France, dites seulement que vous nous avez vus ».

J'ai reçu cela comme un soufflet et comme une grande leçon. Pendant ce temps, ils se cotisent pour envoyer un enfant à l'école, à quelques jours de marche. Ils se disent que c'est par lui, par elle que les choses changeront un jour.

Je ne baisse pas les bras, mais je vois les choses autrement. Bien sûr, il y a la faim immédiate de l'enfant à calmer, la maladie à soigner. Mais je sais que c'est insuffisant - et c'est toujours présent dans mes échanges avec eux - L'important pour le tiers-monde, pour le quart-monde, ce n'est pas moi qui le ferai. Ce sont eux. Je n'ai pas le droit d'étouffer leur devoir sous des subventions, des dons qui satisfont aussi mes derniers restes de morale chrétienne.

Pour qu'ils le sachent, pour qu'ils le comprennent, il n'y a pas seulement qu'un inlassable compagnonnage, qu'une incessante éducation réciproque : apprendre à comprendre, apprendre à se défendre, apprendre à faire soi-même, apprendre à s'entraider, apprendre la dignité, ne s'agit-il pas d'une certaine forme d'école ?

C'est insatisfaisant, obscur, parfois frustrant ; mais est-il possible de se laisser enfermer dans le double leurre des allocations d'une main et du développement des armements de l'autre ?

L'école, cette chance... !

J'avais tant à dire que je n'ai parlé qu'en général. J'aurais voulu prendre des exemples : cette femme seule de 30 ans, 3 enfants, aux prises avec ses créanciers, exploitée par son patron : 1 770 F par mois pour 45 h de travail, bafouée par un amant, sans famille, avalant une boîte de cachets et venant s'écrouler dans mon bureau.

Cet enfant de l'école - 10 ans - rejeté par mère et beau-père, ne rentrant plus chez lui, vivant dans une planque et de chapardages, poursuivi par gendarmes, éducateurs, mais ne manquant pas l'école ayant compris peu à peu qu'elle est pour lui, non seulement asile, mais lieu de réflexion et de grandissement. Il sait que l'école c'est sa chance de se construire lui en dehors de la mère, des gendarmes, que l'école c'est sa force, que mon bureau c'est là où il peut tout dire sans être jugé, où il peut réfléchir, trouver des solutions.

Jacques CAUX

C'est pour cela que j'attends - encore ? - beaucoup du gouvernement actuel. Non pas dans le sens de plus d'aides, de subvention, etc. ; mais dans celui de plus de dignité, de moins d'asservissement. Dans le sens, non pas seulement d'un droit au travail oui, déjà cela - mais dans celui d'une autre philosophie du travail et des rapports humains, d'une rédemption de l'homme par le travail.

Je n'oublie pas que cette nouvelle philosophie ne peut débiter par 39 h ou 35 h hebdomadaires.

Si l'acte éducatif est sain et agi dans le fil...

L'article de Bernard m'interpelle encore : 1/3 des enfants de sa classe sont des enfants mal nourris, malpropres, etc. Alors, pourquoi ai-je choisi d'être psychologue, car ces enfants-là, ces parents-là, ils sont 80 à 90 % de ceux dont je m'occupe ?

Je dis : « je m'occupe », car moi aussi je me débats dans les mêmes conflits et suis tenté de les « aider » avant même qu'ils ne demandent quelque chose, avant qu'on ait pris le temps de bien comprendre la situation de part et d'autre, d'avoir cherché d'autres types de solutions.

Bien entendu, il y a la nécessité immédiate au niveau des enfants ; cela ne m'empêche pas de quémander la cantine gratuite, un séjour gratuit quelque part, un nettoyage du corps en douceur, etc.

Pourquoi d'ailleurs mettre toujours les parents dans le coup ? Quelle justification cherchons-nous ? Si l'acte éducatif est sain et agi dans le fil il est rare qu'il soit mal compris. Bien des choses peuvent se passer directement avec l'enfant et ne peut-il y avoir une certaine connivence déculpabilisante faisant aller vers l'autonomie ? Et s'il n'y a pas de douche à l'école, il y en a certainement une à l'appartement. Ce n'est certes pas la solution. Cela permet de parer au plus vite et d'établir avec l'enfant d'autres types de relations.